

**Pour le développement rural
145 390 \$ POUR ONZE PROJETS ISSUS DU MILIEU**

Rimouski, le 13 mai 2021 – La vitalité du monde rural ne se dément pas sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette. Dans le cadre du Volet 2 du Fonds régions et ruralité, une augmentation du nombre de projets a été enregistrée, ce qui a permis aux élus, membres du Conseil, d'autoriser hier, un investissement de 145 390 \$ pour la réalisation de onze projets.

« L'appel de projets d'avril aura connu un nombre important de projets soumis et acceptés. Ceci démontre que la vitalisation et le développement de nos municipalités rurales se portent très bien et sont le reflet d'une occupation du territoire exemplaire », affirme le préfet, Francis St-Pierre.

Cette prise en main du développement local par les citoyens et les organisations présentes dans les municipalités est rendue possible par le Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de concert avec la MRC. Cette année, les critères de sélection ont été révisés afin d'encourager davantage les projets structurants, les services de proximité ainsi que l'aménagement et le développement des milieux.

Des onze projets retenus par le Conseil, on constate également une grande diversité des créneaux d'intervention puisqu'ils permettront d'améliorer des secteurs comme l'aménagement, la culture, le tourisme, la vie communautaire, les loisirs et l'agriculture de proximité.

Rappelons que le Fonds de développement rural cible sept municipalités jugées prioritaires, soit Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, La Trinité-des-Monts, Esprit-Saint, Saint-Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière. Ces municipalités bénéficient d'une enveloppe réservée par municipalité. La municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, ainsi que trois districts de Rimouski (Sainte-Blandine/Mont-Label, Saint-Odile-Sur-Rimouski et Le Bic) peuvent aussi bénéficier de ce fonds.

Le prochain appel de projets aura lieu en octobre prochain.

Les projets

1. Promoteur : Corporation de développement d'**Esprit-Saint**
Nature du projet : Aménagement d'un bloc sanitaire au parc du sommet
Montant accordé : 20 000 \$
2. Promoteur : Association pour le Développement de **Saint-Marcellin**
Nature du projet : Camp éducatif médiéval virtuel
Montant accordé : 10 019 \$

3. Promoteur : Association pour le Développement de **Saint-Marcellin**
Nature du projet : Réalisation du plan d'action 2021-2022 de l'ADSM
Montant accordé : 20 000 \$
4. Promoteur : Corporation touristique **Bic Saint-Fabien**
Nature du projet : Ressource de développement pour la Corporation de développement touristique Bic Saint-Fabien et sentier pédestre
Montant accordé : 19 500 \$
5. Promoteur : Corporation de développement de **Saint-Eugène-de-Ladrière**
Nature du projet : Espaces de vie communautaire
Montant accordé : 20 000 \$
6. Promoteur : Corporation des sports et loisirs de **Saint-Valérien**
Nature du projet : Transformation des denrées du terroir valériennois
Montant accordé : 3 000 \$
7. Promoteur : Corporation de développement de **Saint-Valérien**
Nature du projet : Coordination de la Corporation de développement de Saint-Valérien
Montant accordé : 14 000 \$
8. Promoteur : Comité local de développement Mobilisation de **Saint-Fabien**
Nature du projet : Un terrain de baseball revampé
Montant accordé : 7 182 \$
9. Promoteur : Maison de la culture du **Pic Champlain**
Nature du projet : Une radio pour briser l'isolement
Montant accordé : 10 939 \$
10. Promoteur : **Moisson Rimouski-Neigette**
Nature du projet : Les Fruits Partagés - Phase de consolidation et de pérennisation
Montant accordé : 6 750 \$
11. Promoteur : Municipalité de la **Trinité-des-Monts**
Nature du projet : Communication par écran numérique
Montant accordé : 14 000 \$

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca